



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en Serbie

Question au Gouvernement n° 512

Texte de la question

SITUATION EN SERBIE

Mme la présidente . La parole est à Mme Maud Petit.

Mme Maud Petit . J'associe à ma question mon collègue Frédéric Petit, député des Français des Balkans.

Samedi dernier, s'est déroulée à Belgrade l'une des plus importantes manifestations de l'histoire moderne de la Serbie. Entre 107 000 et 300 000 manifestants ont battu le pavé dans les rues de la capitale pour dénoncer la corruption du pouvoir en place : une véritable marée humaine, où se sont côtoyées des personnes de toutes tendances politiques, de tous les âges et issues de tous les pans de la société.

Ce mécontentement a pour origine l'effondrement le 1er novembre dernier de l'auvent en béton de la gare de Novi Sad, pourtant récemment rénovée. Ce terrible accident a causé la mort de quinze personnes et suscité une profonde émotion dans le pays. Il a aussi provoqué la colère d'une partie de la population et, plus particulièrement, celle des étudiants.

À la suite de ce drame, de nombreuses manifestations menées par les étudiants ont éclaté un peu partout dans le pays ; elles n'ont cessé de prendre de l'ampleur ; elles perdurent. Les manifestants entendent dénoncer « la négligence et la corruption des pouvoirs publics dans la construction de cet auvent » et, plus globalement, la corruption endémique du régime en place.

Face à cette situation, le président serbe a réprimé ces manifestations, en faisant arrêter les principales figures estudiantines du mouvement et en rappelant qu'il « ne se laisserait pas dicter les règles par la rue ». Le gouvernement accuse les meneurs de ces manifestations d'être payés par des agences étrangères, de préparer des actions violentes, voire une révolution. Le pays semble dans une impasse.

Après avoir déposé sa candidature d'adhésion à l'Union européenne en décembre 2009 et obtenu le statut de candidat en 2012, la Serbie pourrait en devenir le vingt-huitième membre d'ici à 2030. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, quel regard la France porte-t-elle sur des événements secouant un pays qui aspire à nous rejoindre dans l'Europe ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur plusieurs bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Comme vous, nous suivons avec attention les événements se déroulant en Serbie depuis l'accident survenu le 1er novembre dernier à la gare de Novi Sad, qui a suscité une très vive émotion – vous l'avez justement rappelé. Nous observons avec inquiétude

les tensions qu'illustrent aussi bien la multiplication des attaques verbales et des intimidations contre les organisations de la société civiles que la forte perturbation des travaux du parlement serbe le 4 mars dernier.

Le 8 février, le président de la République s'est entretenu avec le président serbe, Aleksandar Vucic ; il lui a rappelé que le futur de la Serbie est en Europe et l'a invité à continuer de faire progresser son pays sur le chemin de l'adhésion à l'Union européenne, en écartant toute violence et en créant les conditions d'un dialogue respectueux des sensibilités de tous.

Pour ma part, le 9 février dernier, je me suis entretenu avec mon homologue serbe, Marko Djuric, et je lui ai adressé les mêmes messages.

La France a noté l'ampleur de la manifestation de samedi 15 mars dernier et son caractère pacifique. Aucun incident n'a été rapporté, bien que les autorités soient soupçonnées d'avoir utilisé une arme interdite à l'occasion de cette manifestation. Il appartient désormais au peuple serbe et à ses dirigeants de trouver la voie d'un rétablissement de la confiance dans les institutions, nécessaire à la poursuite du processus d'adhésion de la Serbie à l'Union européenne.

Si nous soutenons ce pays dans ce processus, c'est évidemment dans l'intérêt de la population serbe, mais aussi dans celui de la France et des Français. En effet, si cette enclave au cœur de l'Europe que forment les Balkans occidentaux n'adopte pas les règles que nous nous sommes démocratiquement données au fil des années afin de retrouver une forme de stabilité, elle risque de nous conduire à importer de l'instabilité au sein de l'Union européenne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur plusieurs bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Maud Petit](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 512

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 mars 2025